

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 juillet 2017**

OBJET

**02 – ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX – EXTENSION
DE L'ECOLE ALEXANDRE VINCENT**

N° 2017-07-02

NOMENCLATURE : 1.1.10

L'an deux mille dix-sept, le six juillet à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-neuf juin 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 16

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Frédéric CHAPEAU, Magali LEMASSON, Michel RINCE, Yvon LERAT, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Valérie ROBERT, Emmanuel RENOUX, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL

Pouvoirs : 13

Mickaël MENDES donne pouvoir à Marie-Madeleine REGNIER
Catherine HENRY donne pouvoir à Yvon LERAT
Thierry GICQUEL donne pouvoir à Philippe LEBASTARD
Elisa DRION donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU
Lionel BROSSAULT donne pouvoir à Catherine CADOU
Gwénola LEBRETON donne pouvoir à Alain ROYER
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Florence CABRESIN
Aurora ROOKE donne pouvoir à Gil RANNOU
Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Michel RINCE
Florence CABRESIN donne pouvoir à Magali LEMASSON
Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Jean-Pierre TUAL
Alain BLANCHARD donne pouvoir à Emmanuel RENOUX
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Martine MOREL

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....16
ayant un pouvoir...13
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Frédéric CHAPEAU

Afin de réaliser les études liées aux extensions des écoles Alexandre Vincent et Joseph-Fraud, une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre a été lancée le 3 mai 2016 dans le cadre d'une procédure adaptée. Le groupe de travail Marchés a attribué, après analyse des offres, le marché de maîtrise d'œuvre au groupement FOREST DEBARRE / AREST / SETHEL / INTECO / AFORPAQ pour un montant de 145 662,00 € HT, soit 174 794,40 € TTC.

Par délibération 2017-03-13 en date du 13 mars 2017, le conseil municipal a approuvé l'avant-projet détaillé et a autorisé Monsieur le Maire à préparer et lancer la procédure de consultation des entreprises.

Le montant des travaux au stade APD était évalué à 1 431 500 € HT, soit 1 717 800 € TTC.

La procédure de consultation est passée selon le mode adapté, en application des articles 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et 27 du décret du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics. Elle a été lancée en 13 lots séparés le 15 mai 2017.

Le groupe de travail Marchés s'est réuni le mercredi 28 juin 2017 pour la présentation de l'analyse des offres par le maître d'œuvre.

A l'issue de la procédure, le groupe de travail propose de retenir les entreprises suivantes :

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20170706-2017-07-
02-DE
Date de réception préfecture :

Lot	Entreprise retenue
1 Terrassement / Gros œuvre	Entreprise : BOISSEAU BATIMENT Montant HT : 375 000,00 €
2 Charpente / Ossature bois / bardage	Entreprise : VERON DIET Montant HT : 63 957,88 €
3 Couverture Ardoise et Zinc	Entreprise : GUESNEAU Montant HT : 66 391,26 €
4 Couverture Bac Acier / Etanchéité PVC	Entreprise : OUEST ETANCHE Montant HT : 42 548,86 €
5 Menuiseries Extérieures Aluminium	Entreprise : ERDRALU Montant HT : 105 450,83 €
6 Menuiseries Intérieures Bois	Entreprise : AMH Montant HT : 124 839,13 €
7 Cloisons Sèches / Plafonds Plaques de Plâtre	Entreprise : ART BAT SYSTEM Montant HT : 84 102,89 €
8 Revêtements de Sols Carrelage / Faïence	Entreprise : DAG Montant HT : 58 657,77 €
9 Plafonds Suspendus / Isolation	Entreprise : APM Montant HT : 28 183,30 €
10 Sols Souples / Peinture	Entreprise : ABITAT SERVICES Montant HT : 80 389,50 €
11 Ascenseur	Entreprise : MP ARVOR Montant HT : 17 650,00 €
12 Electricité Courants Forts et Courant Faibles	Entreprise : CESA Montant HT : 97 850,24 €
13 Chauffage / Ventilation / Plomberie / Sanitaires	Entreprise : FORCENERGIE Montant HT : 278 000,00 €

Soit un montant total de 1 423 021,66 € HT, 1 707 625,99 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à 23 voix POUR et 6 ABSTENTION, décide :

- DE VALIDER le choix des entreprises proposé pour un montant total des travaux de 1 707 625,99 € TTC ;

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les marchés et tout document nécessaire à l'exécution desdits marchés.

Pour extrait conforme,

Le 06 juillet 2017,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20170706-2017-07-02-DE
Date de réception préfecture :